

# Et si on parlait des conduites à risques en soirée ?

Dinan — Avec Pauline, animatrice d'une association de prévention, des lycéens mettent des mots sur les éventuelles dérives lors des soirées de fête. Une rencontre jeunes et familles a lieu ce jeudi.

## L'initiative

« Tu fais quoi ce soir ? » Sans préjugés ni attitude moralisatrice, Pauline Barbier, l'animatrice de l'association rennaise Liberté Couleurs, rencontre des jeunes du pays de Dinan durant cette semaine précédant les vacances de Noël, pour parler avec eux des conduites à risques lors des soirées festives. Mardi, c'était le tour de lycéens d'une classe de première de la Fontaine-des-Eaux.

## Un jeu grandeur nature

Pour commencer : un jeu grandeur nature, pour se mettre en condition. Une maison a été reconstituée, de l'entrée jusqu'au salon, en passant par la cuisine et la salle de bains. Un peu comme dans un Cluedo. « On est chez Max, qui organise une soirée pour son anniversaire. »

Les lycéens vont y évoluer selon des questions et des tirages au sort. « Certains rentreront tranquillement chez eux à l'issue de la soirée. Pour d'autres ce sera un *bad trip*, une mauvaise expérience, sur fond d'alcool et de cannabis. » Tout cela n'est que prétexte à lancer les discussions à suivre.

## Des rappels sur la législation

Vont suivre des discussions ouvertes, des précisions sur la législation, des mises au point ou des conseils. « Une drogue ? C'est une substance psychoactive qui provoque addiction et dépendance. » « Le chocolat », glisse un lycéen en riant. « Non, mais l'alcool, oui, répond Pauline Barbier. Même si, en France, on a du mal à associer alcool et drogue, c'est culturel. »

Le cannabis. « Aujourd'hui, c'est toléré », prétend un ado. « En acheter, en posséder, en consommer, tout est interdit aux yeux de la loi,



« Tu fais quoi ce soir ? » Pauline, l'animatrice de l'association Liberté Couleurs a d'abord proposé un grand jeu aux lycéens, avant d'aborder les conduites à risques.

PHOTO : OUEST-FRANCE

rétorque Pauline. En cas de contrôle, c'est au moins 200 € d'amende et l'inscription sur le casier judiciaire. Un employeur a d'ailleurs le droit de procéder à des tests salivaires sur des postes à risques. »

## Une consultation pour les 15-25 ans

Il sera aussi question de désinhibition. « La perte des notions de limites. L'alcool est d'ailleurs présent dans la plupart des situations de violences sexuelles. »

organisée par le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) et l'association Stereden. Plusieurs classes de lycéens, des résidents du foyer des jeunes travailleurs et des jeunes du centre de formation des apprentis y participent.

**Ce jeudi**, à 20 h, soirée d'échanges, ouverte à tous, jeunes et familles, salle de la Source, boulevard Aubert à Dinan. Entrée libre. Renseignements, tél. 02 96 39 38 21.

« À qui en parler quand on est inquiet ? » demande Pauline Barbier. Le manque d'interlocuteur de confiance semble flagrant aux dires des lycéens. Une consultation jeunes consommateurs (CJC), confidentielle et gratuite, est à la disposition des 15-25 ans, à Dinan, au Csap, 33, boulevard de l'Europe. Tél. 02 96 87 91 33.

## Une soirée ouverte aux jeunes et aux familles ce jeudi

Cette semaine de prévention est